

Le conseil en bref du 12 juillet 2019

Mise à jour du règlement intérieur de la médiathèque et présentation des bulletins d'adhésion et des chartes

Par délibérations des 7 juillet 2014 et 20 décembre 2016, le Conseil Municipal a adopté, puis modifié, le règlement intérieur du réseau des Médiathèques de la Baie qui inclut également le règlement de la médiathèque municipale d'Hillion.

Au fil des mois, des modifications dans le fonctionnement apparaissent, nécessitant des mises à jour à l'échelle communale et intercommunale.

En ce qui concerne Hillion, il convient de remplacer le terme « bibliothèque » par le terme « médiathèque ».

De plus, à la demande de Saint-Brieuc Armor Agglomération, il est demandé de prendre acte du bulletin d'adhésion collectivités, du bulletin d'adhésion individuel et famille, de la charte informatique et de la charte de fonctionnement.

Espace de glisse universelle, attribution du marché de travaux

Par délibération du 20 mai 2019, le conseil municipal a validé la phase PRO de l'Espace de Glisse Universelle à proximité des équipements sportifs du bourg d'Hillion selon le positionnement suivant :



La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie les 1^{er} et 8 juillet 2019 en mairie d'Hillion pour analyser les candidatures et les offres.

Sur la base de ces critères de jugement des offres, le maître d'œuvre a rendu son rapport d'analyse des offres à la CAO.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre de l'entreprise JO SIMON de PLOUDANIEL (29) pour un montant de 77 905.50 euros HT.

Aménagement d'un jardin pédagogique thérapeutique et sensoriel, attribution du marché de travaux

Par délibération du 20 mai 2019, le conseil municipal a validé le PRO du projet de jardin pédagogique thérapeutique et sensoriel. Pour information, une subvention d'un montant de 150 000 euros a été obtenue au titre des fonds Région et Leader.

Aussi, une consultation en procédure adaptée a été lancée pour un marché de travaux d'aménagement d'un jardin pédagogique thérapeutique et sensoriel.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie les 1^{er} et 8 juillet 2019 en mairie d'Hillion pour analyser les candidatures et les offres.

Sur la base de ces critères de jugement des offres, le maître d'œuvre a rendu son rapport d'analyse des offres à la CAO.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir pour le lot 1 l'offre de l'entreprise ID VERDE - JARDINS DE L'EVRON de Trédaniel (22) pour un montant de 177 995.26 euros HT et de retenir pour le lot 2 l'offre de l'entreprise LES SERRES DOMES de Blesle (43) pour un montant de 9 304.17 euros HT.

Groupe scolaire, autorisation de dépôt du permis de démolir

Afin de bénéficier de la subvention de l'Etat au titre du contrat de ruralité 2019, il est nécessaire d'envisager un démarrage des travaux d'ici la fin de l'année.

Considérant que le projet de réhabilitation extension du groupe scolaire nécessite de démolir une partie du bâtiment, il est proposé de déposer rapidement un permis de démolir pour la partie concernée, parallèlement au dépôt du permis de construire.

Les travaux pourraient ainsi démarrer à l'automne.

Fournitures scolaires, attribution du marché de fournitures

Le marché de fournitures scolaires arrive à échéance le 31 août 2019.

Aussi, une consultation en procédure adaptée a été lancée pour un nouveau marché de fournitures scolaires.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie les 1er et 8 juillet 2019 en mairie d'Hillion pour analyser la candidatures et l'offre.

Sur la base de ces critères de jugement des offres, les services ont rendu leur rapport d'analyse des offres à la CAO.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir pour l'offre de l'entreprise A4 Majuscule SAINT BRIEUC (22) avec une remise sur catalogue de 16 % et des prix négociés sur les fournitures scolaires courantes.

Location des locaux de l'ancien office du tourisme, activités commerciales

La commune d'Hillion est sollicitée pour une mise à disposition des locaux de l'ancien office du tourisme (local et sanitaires) pour y réaliser des activités commerciales.

Considérant que ce local est par ailleurs utilisé par l'association les Aînés de la Presqu'île, il est convenu que la location ne soit réservée qu'aux seuls jours des samedis et lundis.

La mise à disposition de ce local fera l'objet d'une tarification établie à 10 euros par journée d'occupation.

Modification du tableau des emplois et des effectifs : création d'un emploi d'assistant de communication, cadre d'emploi des adjoints administratifs

Suite au départ de l'assistante culture/communication chargée de support des équipements culturels et associatifs, dans le cadre d'une demande de disponibilité au 1er septembre 2019 et afin d'assurer la continuité du service, il est nécessaire de procéder à un recrutement dans les meilleurs délais.

Effacement de deux branchements électriques aux Quilles

Par délibération du 24 juin 2019, le conseil municipal a validé des travaux d'effacement des réseaux téléphoniques sur la traversée des Quilles pour un montant de 17 049.27 euros.

Le démarrage des travaux d'aménagement de la voie verte sur les secteurs des quilles laisse entrevoir l'opportunité supplémentaire d'effacer deux branchements électriques permettant ainsi d'effacer

l'intégralité des réseaux sur la partir nord du carrefour rue de la petite ligne/rue de la petite gare/route des quilles.

Le montant des travaux est estimé à 5 000 euros HT. Le syndicat départemental d'énergie prenant en charge 70 % du coût HT des travaux de réseau basse tension, la participation de la commune serait de 1 500 euros HT.

Notre commune ayant transféré la compétence de base « électricité » au syndicat, elle versera au syndicat une subvention d'équipement : au taux de 30 %, conformément au règlement financier du SDE 22, calculée sur le montant HT du coût réel des travaux.